



le 13 octobre 2025

◀ Bulletin Municipal ▶

Réunion du 7 octobre 2025 19 H 00

Présents : Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de Jocelyne CAILLET ayant donné procuration à Xavier CAILLET et Elisabeth VEYER-NOUBLANCHE ayant donné procuration à Géraldine VEYER.

I – Présentation du Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD) :



Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le Plan d'Aménagement de Développement Durable est présenté aux conseillers.

Ce PADD est la deuxième étape dans le travail d'élaboration du PLUIH et il s'appuie sur trois orientations principales qui sont : le dynamisme du territoire, l'économie du territoire, ainsi que la durabilité et la qualité de vie de ses habitants.

Sylvie MOREL présente les grandes lignes du PADD, parmi lesquelles la prévision de la future occupation du territoire, les activités touristiques, industrielles, agricoles ou encore commerciales.

La gestion des eaux usées et des eaux pluviales sera également prise en compte, ainsi que la protection des zones naturelles et des cours d'eau.

Une nouvelle réunion publique se tiendra le 13 octobre prochain à Rue.

La mise en place du Règlement suivra le PADD lorsque celui-ci sera validé par les communes et la Communauté de Communes.

A ce stade, la date de validation finale du PLUIH peut être estimée à fin 2027.

II – Festivités de fin d'année :

Comme chaque année, les festivités de fin d'années sont mises en place :



**Passage du Père Noël et
distribution de cadeaux aux
enfants le dimanche 14 décembre
matin et Goûter de Noël des aînés
avec remise du colis de fin d'année
le mercredi 17 décembre
après-midi.
Un accordéoniste animera le
goûter.**

III – Informations diverses du Maire :

✓ Le Maire informe que M. Yves LESERT, Adjoint Technique, a quitté la commune pour un autre emploi et a demandé sa mise en disponibilité pour 5 ans.

✓ Une réunion sera prochainement organisée par la gendarmerie de Rue dans le cadre de la participation citoyenne.

✓ Une étude est en cours d'élaboration en partenariat avec la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre, concernant l'installation d'une cuisine centralisée communautaire sur le territoire de la commune. Cette cuisine fournirait les établissements scolaires et les services de portage de repas à domicile. Affaire à suivre...

✓ Enfin, Concernant le réaménagement de l'ancien parking de la RD.1001, l'Etablissement Public Foncier a fait savoir qu'il pourrait prendre en charge les frais de dépollution, à hauteur de 80%.

Recensement National

Nous rappelons aux jeunes, garçons et filles, qu'ils doivent se rendre en mairie dans le courant du mois où ils atteignent leurs 16 ans, afin de participer au Recensement National (ancien Recensement Militaire). Cette démarche est **OBLIGATOIRE**. Selon les informations qui nous sont communiquées par divers organismes, notamment l'INSEE, certains d'entre vous peuvent être contactés par la mairie. Mais cette convocation n'est pas systématique...



L'Espace Ponthieu-Marquenterre qui gère le cinéma *Le Cyrano* à Crécy-en-Ponthieu diffuse un programme qui suit l'actualité

Cinématographique de près et dans une salle très agréable.

Des coupons de réduction sont disponibles en mairie et vous permettent d'obtenir une réduction du prix des places

ANIMAUX DOMESTIQUES



Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux sont les seuls responsables en cas de dégradations ou d'accidents.

Par ailleurs, sur le domaine public, les maîtres sont tenus de ramasser les déjections de leur compagnon et de les tenir en laisse...

INFOS MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé au public pour les fêtes de fin d'année, du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus